

→ L'expérience semble extrêmement bénéfique. Dans les six mois qui suivent la fin du SC, 83 % des jeunes sont mis sur les rails : 20 % travaillent et 63 % se forment. « Au départ, la plupart des participants ignorent ce qu'ils veulent faire de leur vie. Cette expérience permet d'y réfléchir et de retrouver confiance en soi », s'enthousiasme Valentin. Son truc à lui, c'est l'environnement. Avant la crise du coronavirus, il a réalisé son SC au sein d'une asbl de promotion de l'alimentation saine et durable. « C'est une expérience enrichissante. On apprend beaucoup. On travaille dehors, dans la terre, avec des experts passionnés par leur domaine. Mais aussi avec des personnes handicapées. Ça fait du bien de s'ouvrir à d'autres. L'entraide est source de joie. L'altruisme est une valeur essentielle pour vivre dans un monde meilleur. »

Le SC marque les jeunes en profondeur et pour la vie. « En France, ses bénéficiaires ont été chiffrés : il multiplie par deux l'engagement des jeunes dans des causes collectives et triple leur degré d'altruisme, souligne François Ronveaux. Après cette expérience, beaucoup demandent à pouvoir continuer à s'investir. »

« JE NE FAISAIS RIEN DE BON CHEZ MOI. ICI, JE ME RENDS UTILE. »

Lasagne institutionnelle

Après une analyse comparative menée au niveau européen, le gouvernement des Pays-Bas a créé le Maatschappelijke Diensttijd, directement inspiré de la plateforme de service citoyen belge. Alors que cette dernière dispose d'un budget de 4,1 millions d'euros pour permettre à 568 jeunes de réaliser un SC en 2020, nos voisins du nord ont investi 25 millions d'euros en 2017 et en 2018 pour préparer l'implantation du dispositif dans leur pays. Et, depuis 2019, ils injectent chaque année cent millions d'euros pour faire tourner la machine. Résultat, rien que l'an dernier, 12 000 jeunes Néerlandais ont réalisé leur SC, dont 2 500 selon des modalités copiées-collées du programme belge. C'est 1 000 jeunes de plus que le nombre total de Belges (1 429) depuis 2011. « C'est frustrant, confie François Ronveaux. On a une reconnaissance à l'étranger



BELGAIMAGE

mais la Belgique, à cause de son fonctionnement gouvernemental alambiqué et de ses difficultés à innover, n'arrive pas à institutionnaliser le concept. Plus de vingt propositions de loi et trois projets de résolution ont été déposés en vingt ans, aucun n'a abouti. » C'est ainsi qu'en Belgique, les jeunes en SC n'ont d'autre choix que le statut de volontaire, lequel impose une limite de gains de 1 388,40 euros par an. Ce qui explique à la fois la durée de leur service citoyen (maximum six mois) et la petite indemnité quotidienne (dix euros) perçue par les participants. Ce à quoi s'ajoutent cent euros par mois maximum, pour leurs frais de déplacement. Ce défraiement est cumulable avec les allocations familiales, indemnités de chômage, CPAS ou aide au logement perçues par le participant.

A titre de comparaison, la France investit 460 millions d'euros par an dans son service citoyen (dénommé service civique), enrôle 150 000 jeunes chaque année pour une durée de six à douze mois et leur verse mensuellement 577 euros. De quoi subvenir un minimum à leurs besoins, tout en formant une réserve civique fort utile en temps de crise. Actuellement, le financement du SC belge émane des trois Régions et de l'Europe. Et si, lors du prochain gouvernement fédéral, le service citoyen se muait en un projet d'Etat ? L'espoir est permis : avant les élections, tous les partis, excepté la N-VA, s'étaient prononcés en sa faveur. ▣

LAETITIA THEUNIS



Préparation de repas pour les sans-abri ou de matériel de protection : des dizaines de jeunes s'investissent de diverses manières dans la lutte contre le coronavirus.

BELGAIMAGE